

lesquelles l'Etat, en 1864, en France, modela son enseignement spécial.

"C'est à M. de la Salle, dit M. Victor Duruy, que la France est redevable de la mise en pratique et de la vulgarisation de l'enseignement secondaire spécial."

Mais qu'on ne confonde pas cet enseignement avec l'enseignement classique qui a aussi sa raison d'être, qu'on doit toujours conserver, qu'on doit toujours perfectionner pour l'honneur et la prospérité intellectuelle de la race française au Canada. Qu'on suive le conseil que vient de donner le grand Léon XIII, dans la dernière de ses admirables encycliques, aux évêques de France : il leur demande d'encourager dans leurs petits Séminaires ces études classiques dont "c'est le propre, dit-il, de développer tous les germes de la vie intellectuelle et morale, en même temps qu'elles contribuent à donner au jugement de la rectitude et de l'ampleur et au langage de l'élégance et de la distinction."

Cet enseignement souffre, ici comme en France, d'une fausse conception qu'on s'en forme. Autrefois l'enfant était au collège, non pas précisément pour apprendre, mais surtout pour *apprendre à apprendre*. On donnait alors à l'enfant, non pas tant l'instruction que l'art de s'instruire. Aussi quand il sortait du collège, il n'était pas "un petit savant", mais un esprit formé et capable de tout étudier, ne sachant pas tout, mais pouvant tout apprendre.

"Le but des maîtres dans la longue carrière des études, disait le vieux Rollin, est d'accoutumer leurs disciples à un travail sérieux, de leur faire estimer et aimer les sciences, d'en exciter en eux une faim et une soif qui, au sortir du collège, les leur fassent rechercher ; de leur en montrer la route, de leur en faire bien sentir l'usage et le prix, et par là de les disposer aux différents emplois où la Divine Providence les appellera."

Aujourd'hui, on veut faire de l'enfant une véritable encyclopédie ; on veut lui enfoncer dans la tête toute l'effroyable masse des connaissances humaines. Autrefois un enfant de dix-huit ans avait le droit d'ignorer beaucoup, pourvu qu'il eût conscience de son ignorance et qu'il eût envie d'apprendre. Aujourd'hui il est obligé de tout savoir ; il ne s'agit pas de le former, mais de le *bourrer*.

"Comment, dit M. Maneuvrier, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, dans son témoignage à la Commission d'enquête, comment, on voudrait que des enfants de dix-huit ans aient pu se familiariser avec la langue et la littérature françaises, avec la langue et la littérature latines, avec le grec, avec l'allemand ou l'an-